

Paris, le 8 avril 2024

COMMUNIQUE

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES
REALISEES DU 2 AU 5 AVRIL 2024**

Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée générale pour opérer sur ses actions et conformément à la réglementation relative aux rachats d'actions, Rexel déclare ci-après les achats d'actions propres réalisés du 2 au 5 avril 2024 :

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre d'actions)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition des actions	Marché (MIC Code)
REXEL	969500N6AVPA5 1648T62	02/04/2024	FR0010451203	36 000	24,901951	XPAR
REXEL	969500N6AVPA5 1648T62	03/04/2024	FR0010451203	48 616	24,352200	XPAR
REXEL	969500N6AVPA5 1648T62	04/04/2024	FR0010451203	52 954	24,348596	XPAR
REXEL	969500N6AVPA5 1648T62	05/04/2024	FR0010451203	149 182	24,078091	XPAR
REXEL	969500N6AVPA5 1648T63	05/04/2024	FR0010451203	47 965	24,088391	CEUX
TOTAL				334 717	24,250784	

Le reporting détaillé est disponible :

- sur le site internet de Rexel www.rexel.com dans l'espace Investisseurs / Information réglementée / Programmes de rachat d'actions
- ou en cliquant sur le lien suivant : <http://www.rexel.com/fr/finance/information-reglementee/programmes-rachats-actions/declarations-hebdomadaires-rachats-actions/>